



Sinistre assurance: Bonjour, J'ai été cambriolé il y a 3mois, j'

Par **Sheshe31**, le **28/03/2018** à **21:40**

Bonjour,rnrnJ'ai été cambriolé il y a 3mois, j'ai reçu la visite d'un premier expert.rnEt aujourd'hui la visite de deux enquêteurs engagés par la société d'assurance, ils m'ont posé des questions concernant l'origine des fonds ayant servis à l'achat des objets volés mais ils m'ont demandé également combien j'avais déclaré aux impôts l'année Dernière et les années précédentes ainsi que combien je touchais par mois si j'avais des aides des allocations...rnEst ce légal?rnrnJe vous remercie de vos reponses

Par **chaber**, le **29/03/2018** à **08:19**

bonjourrnrnPour faire jouer l'indemnisation selon la garantie Vol les assureurs sont toujours très soupçonneux selon la nature et la valeur et la justification des biens volés ou les circonstances, même s'il y a eu expertise.rnrnDès lors ils missionnent un enquêteur privé ou un de leurs salariés, spécialisé en ce domaine.rnrnVous n'êtes pas obligé de répondre à leurs questions ni de fournir les pièces demandées.rnrnMais ils vont traîner pour l'indemnisation de telle façon que vous devrez ester en justice, ce qui leur permettra de faire les demandes par jugement

Par **Sheshe31**, le **29/03/2018** à **18:47**

Bonjour,rnrnJe vous remercie de votre retour.rnrnDonc le fait de me demander toutes ces

informations est légal?rnJ'ai trouvé ces questions très intrusives.rnrnCordialement,

Par **morobar**, le **29/03/2018** à **18:54**

C'est le problème de la généralisation de la recherche de poux dans la tête des autres.rnL'assureur veut se garantir de reproches éventuels et futurs, d'avoir par négligence professionnelle, d'un blanchement de fraude fiscale ou d'argent de la drogue...rnIl paraît même qu'on peut être coupable de recel de fonds publics étrangers.